



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 128260

Texte de la question

M. Michel Vergnier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation difficile des personnes autistes en France et particulièrement dans le département de la Creuse. En effet, actuellement il n'y a pas d'écoles ou de centres spécialisés pour les accueillir. Depuis plusieurs années l'IME Grancher demande, sans succès, le financement pour deux ou trois places pour la prise en charge d'enfants et d'adolescents et, pour la situation des adultes, rien n'est prévu. Face aux désarrois croissants des familles, il est urgent de mettre en oeuvre une vraie politique d'accueil, de soutien dans ce département. Il lui demande donc quelles sont les intentions du Gouvernement pour que ce département puisse accueillir ces personnes autistes.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128260

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1235

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)